

LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS

CHRONIQUE D'UN DÉMANTÈLEMENT ANNONCÉ

Extrait du texte distribué à la journée de rencontres de l'émancipation scolaire à Paris, le 16 mars 2024

« Récemment, vendredi 24 février, à la veille des vacances, le DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) se rend au lycée autogéré de Paris, pour faire état à une assemblée, composée d'élèves et de professeurs, des décisions prises par la hiérarchie. Ces décisions font suite aux « préconisations » d'une enquête administrative [...].

Un peu avant... en juin 2022, le rectorat refuse de renouveler la convention qui encadrait le fonctionnement dérogatoire du LAP depuis 2011, en précisant que des principes du fonctionnement doivent être rediscutés [...]. Il semble bien que ce soient des éléments du fonctionnement du lycée qui posent problème à la hiérarchie, mais à ce stade, elle ne l'assume pas frontalement [...]. Ainsi sera diligentée

une enquête administrative. Soixante-dix auditions se tiennent au rectorat et au ministère sans qu'aucun inspecteur ne juge nécessaire d'observer le fonctionnement du LAP [...]. Ses conclusions se veulent sans appel et ont pour but d'enterrer définitivement le projet du lycée autogéré. En comparaison, une enquête administrative sur le lycée privé Stanislas, n'a entraîné aucune remise en cause structurelle. Un acte de contrition permettrait-il, à lui seul, de tourner la page [...].

Condamnés à l'inaction

Même si le rectorat affirme qu'une suspension n'est pas une sanction, qu'en est-il pour les suspendus? Pour les quatre professeurs suspendus à la rentrée de février, cela signifie que leurs projets, tout ce qui est en cours, et plus largement tout ce qui constitue leur travail s'interrompt brutalement. Ils ont désormais l'interdiction de se rendre au lycée, de rentrer en contact avec leurs collègues et élèves [...].

Pour la plupart, il leur serait reproché une « méconnaissance du devoir d'obéissance », en somme de ne pas avoir dénoncé à la proviseure de tutelle des événements tenant de la vie politique et sociale du lycée. Il leur serait aussi reproché leur présence lors d'une occupation de l'établissement par des élèves [...]. Il s'agit bien de la fin possible d'un établissement important et symbolique, d'un lycée qui sauve de nombreuses personnes qui ont eu de très mauvaises expériences au sein d'établissements traditionnels. La fin d'un lieu émancipateur, autogéré, existant depuis 42 ans. Nous, comité de soutien du lycée autogéré et de son équipe, défendons l'existence de cette institution et de tous ceux qui la font vivre, et nous opposons à toutes ces attaques qui ont lieu à 360 degrés. »

Quatre enseignants ont été convoqués à la mi-mai pour comparaître devant le conseil de discipline. On vous fera savoir le résultat de cette mascarade dans les prochains Monde libertaire.

Synthèse réalisée par Hugues
groupe Commune de Paris

Réunion du comité de soutien, tous les lundis soir à 19 h, Bourse du travail de Paris, 3 rue du Château d'eau.
Pour tout contact : vivelelap@riseup.net, et sur lap.espivblogs.net

ERRATUM

Dans le Monde Libertaire du mois de mai, le texte : « *Inconvénients de la pédagogie institutionnelle* » est bien de S. Pesce, signature sous le texte. L'apparition d'un second signataire en bas à gauche est erronée et liée à une erreur de manipulation informatique.

